



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de TERVILLE

Route de Verdun
B P 5 0 0 1 0
57181 Terville CEDEX

Tél. : 03.82.88.82.88
Fax. : 03.82.34.22.21

www.terville.fr

ARRETÉ N°4697

Le Maire de la Ville de Terville,

VU le Code de la Construction et de l'habitation et notamment les articles L.111-8-3, R. 111-19-29 et R.123-46,

VU le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité,

VU le permis de construire n° 057 666 16 E 0035 relatif à l'aménagement d'un restaurant au rez-de-chaussée, et le permis de construire modificatif n° 057 666 16 E 0035 M01 relatif à la création de locaux techniques de brassage à l'étage, sous l'enseigne « Les 3 Brasseurs », rue du Linkling à Terville,

VU l'avis de la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité de la Moselle, dans sa séance du 16 décembre 2016,

VU l'avis de la Sous-commission Départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public dans sa séance du 29 juin 2017,

VU l'avis favorable émis par les Commissions d'Arrondissement pour la sécurité incendie et pour l'accessibilité aux personnes handicapées lors de sa visite du 11 juillet 2017,

ARRETE

Article 1 : autorise l'ouverture au public de l'établissement « LES 3 BRASSEURS » sis rue du Linkling, à Terville (57180), à compter du 12 juillet 2017.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'exploitant. Une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Thionville.



Fait à Terville, le 11 juillet 2017
Pour le Maire,
L'Adjoint délégué


Jean-Paul Boulay

Publié ou notifié le : **11 JUL. 2017**